

Assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2016

Étaient présents :

Xavier Beillouët	président
Gérard Randon	vice-président
Émilie Doucet	vice-présidente
Nathalie Bayard	secrétaire
Saliha Mahjoub	secrétaire adjointe
Jean-Paul Legéard	trésorier adjoint
Georges Wallerand	vérificateur aux comptes
Denis Ligonnière	

Étaient excusés:

Joël Castel	trésorier
Caroline Capricelli-Anselmo	
Lydia Courtois	
Régis Courtois	
Maxime Lencrerot	
Annick Vayer	

Xavier Beillouët, président de l'association, ouvre la séance à 16 h 47.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août dernier n'ayant pas réuni le quorum prévu aux statuts, une seconde assemblée générale extraordinaire a dû être reconvoquée. Aucun quorum n'est requis pour cette 2^e assemblée générale extraordinaire.

L'unique point à l'ordre du jour est l'adoption des nouveaux statuts de l'UAICF. Ils ont été joints à la convocation.

L'ordre du jour est abordé :

1) adoption des nouveaux statuts de « Studiosrail »

Le projet a été transmis avec la convocation. Il n'est pas question ici de rediscuter les statuts puisqu'ils ont déjà été étudiés à l'assemblée générale de l'UAICF de Port-Vendres en mai 2016. Par contre, le nom et l'objet de l'association vont être modifiés et adaptés à la nouvelle situation de l'association.

Le nom, initialement « UMGP Studiosrail'Danse », est modifié en « Studiosrail ».



L'article 2 – objet est modifié comme suit :

« L'association a pour but d'encourager, de favoriser et de développer l'étude et la pratique de la danse et d'autres activités artistiques et culturelles parmi les cheminots et leurs familles et de resserrer les liens d'amitié entre ses membres.

Ses moyens d'action sont : cours, stages, démonstrations, spectacles, sorties, conférences.... »

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

La séance est levée à 17 h 07.

Le Président
Xavier Beillouët

La Secrétaire
Nathalie Bayard